



## Préparation au concours Assistant de l'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de **test d'orientation** préalable.

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Apport de connaissances</b> | <b>Apprendre en autonomie</b><br><i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i><br><b>Présentiel : 6 h / 1 jour</b><br><b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b><br><br><b>Culture territoriale</b><br><b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b><br><b>Distanciel : 24 h / 4 jours</b> |
| <b>Epreuves d'admission</b>    | <b>Entretien avec le jury</b><br><i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i><br><b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b><br><b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b>  |

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen se réalise via le site <https://www.concours-territorial.fr/>